

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2025, dans l'académie de RENNES.

Le président de l'Université de Bretagne Occidentale - Brest,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans l'académie de RENNES :

Monsieur CARDINAL Emmanuel, attaché principal d'administration de l'état, président, Rectorat de l'académie de Rennes, Brest.

Madame TOURPIN Christelle, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Rennes, Saint-Brieuc.

Madame GUÉNÉGO Emeline, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Bretagne sud, Lorient.

Monsieur KERVEADOU Erwan, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Rennes, Rennes.

Madame DAGORNE Anne-Cécile, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Université de Bretagne occidentale, Plouzané.

Monsieur RONCIN Nicolas, ingénieur d'études hors classe, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur THOMAS Julien, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Brest, le 30 avril 2025.

Pour le Président et par délégation,

La Responsable du pôle gestion des ressources humaines,
Françoise LE BEC

Signé